



EQUAL

Étude Petite Enfance / enfance

Enquête sur les besoins et attentes concernant les modes d'accueil
et de garde des jeunes enfants

Objectifs :

- Repérer les besoins qui ne sont pas (ou insuffisamment) couverts
- Expérimenter des nouvelles formes de garde en fonction des attentes des parents



equal
2004-2008
Combattre
les discriminations,
réduire les inégalités,
pour une meilleure
cohésion sociale



Les Enjeux pour le territoire de Gâtine

- . Répondre aux besoins d'équipement en accompagnant de manière cohérente les projets sur le territoire
- . Pallier aux rigidités des modes d'accueil en soutenant les réflexions sur de nouveaux modes de garde ou des expérimentations
- . Décloisonner l'activité des modes d'accueil en mutualisant les actions, les initiatives et les emplois liés à la petite enfance

Cantons d'Airvault et Saint-Loup

Restitution Intermédiaire - 7 février 2006

Environ 50 personnes rencontrées

- Les élus des communes et des Communautés de Communes : 6
- Les responsables d'associations et de structures d'accueil : 2
- Les assistantes maternelles : environ 15 + questionnaires
- Les travailleurs sociaux : 5
- Les responsables d'entreprises et de maisons de retraite : entretiens prévus en mars
- Les enseignants + accueils périscolaires : 5
- Les parents : 15 + guides d'entretien + questionnaires RAM

1. Les modes de garde existants

A Airvault :

- . Un Centre de Loisirs sans ramassage les mercredis et avec ramassage sur les deux cantons pour les petites et grandes vacances
- . Un accueil périscolaire avec ramassage dans les écoles de la commune

Le tout géré par le Centre Socioculturel, avec des horaires très étendus (6h45 – 20h)

- . Une trentaine d'assistantes maternelles dont environ 15 se rencontrent régulièrement dans le cadre du RAM

A St Loup / Louin :

- . Un accueil périscolaire gratuit avec aide aux devoirs
- . Pas d'accueil les mercredis mais un atelier de travaux manuels un mercredi après-midi sur deux (gratuit et très fréquenté)

- . Une trentaine d'assistantes maternelles sur le canton dont une partie participe aux ateliers itinérants du RAM

Dans les autres communes (Saint Jouin de Marnes, Gourgé, Assais) :

- . Des accueils périscolaires mais pas d'accueil les mercredis
- . A Gourgé, deux assistantes maternelles envisagent de se retrouver régulièrement avec les enfants qu'elles accueillent dans une salle mise à leur disposition par la mairie. Elles aimeraient même travailler régulièrement ensemble (hypothèse à étudier au regard de ce qui existe ailleurs en France)

2. Constats actuels et difficultés

- Le centre de loisirs a vu affluer depuis quelques mois un nombre beaucoup plus important d'enfants de trois et quatre ans, phénomène qui semble lié à l'évolution dans l'application du principe d'agrément et de mensualisation pour les assistantes maternelles
- A St Loup et dans d'autres communes, certains parents qui travaillent en horaires décalés ou loin de leur domicile souhaiteraient des horaires d'accueil périscolaire un peu plus étendus ou des solutions d'accueil en horaires atypiques
- Dans certaines communes :
 - on « s'arrange »
 - il y a eu des demandes de baby-sitting pour lesquelles il n'y a que des réponses relationnelles
 - la solidarité de voisinage est moins opérationnelle pour les nouveaux arrivants

- Les enfants de deux ans sont scolarisés mais il y a des problèmes de garde pour les temps périscolaires et les mercredis
- Les assistantes maternelles semblent être en nombre insuffisant sur certaines communes : les parents sollicitent des assistantes maternelles hors canton et certaines familles scolarisent leurs enfants à Airvault pour des raisons de garde
- La situation des assistantes maternelles leur permet peu de répondre aux besoins de garde d'urgence, à temps partiel ou à horaires atypiques des parents même si elles demandent de nombreuses dérogations
- Il y a des problèmes de garde les mercredis pour les enfants qui n'habitent pas à Airvault ou dans les communes proches : certains parents ne peuvent pas amener leurs enfants au CLSH à Airvault
- A St Jouin de Marnes, certains parents manifestent des inquiétudes quant aux changements fréquents de personnel pour le périscolaire

3. Les observations transversales aux quatre territoires

- Dans certaines communes, un manque d'assistantes maternelles ou une insuffisance de renouvellement
- Une tendance à la spécialisation des assistantes maternelles dans la garde des enfants de 0 à 2 ans (agréments / mensualisation)
- Des problèmes de garde pour les enfants de deux ans lorsqu'ils sont scolarisés à 1/2 temps
- Des problèmes de garde pour les enfants de 0 à 3 ans au mois d'août (congés assistantes maternelles, fermeture de crèche, etc.)
- Des difficultés pour les parents à faire garder leurs enfants dès lors qu'ils sont scolarisés :
 - quand les parents ne souhaitent pas utiliser le centre de loisirs ou l'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés de 2 à 4 ans
 - quand les parents ne peuvent pas utiliser les services existants pour des raisons de coûts (très faibles revenus ou revenus moyens sans aides)
 - quand il n'y a pas de centre de loisirs ou qu'il est fermé
 - quand les parents travaillent en horaires décalés

4. Les attentes des parents

- Une plus grande souplesse des horaires de garde, mieux adaptés à leurs conditions de travail (déplacements, horaires, jours, imprévus)
- Des possibilités pour faire garder leurs enfants sur des temps partiels, dans des situations occasionnelles ou d'urgence
- La participation des enfants à des activités d'éveil et de socialisation

5. Réflexions et perspectives

- Le projet d'ouverture à Airvault d'un lieu spécifique pour le RAM est en bonne voie, avec une réflexion sur la possibilité d'ouvrir à l'avenir des temps de halte-garderie (il y a un potentiel et des demandes des parents mais cela impliquerait le déplacement dans de nouveaux locaux du CLSH actuel)
- Il semble pertinent de réfléchir à la mise en place d'un système de gardes atypiques. Deux axes sont à prendre en compte pour cette réflexion :
 - l'optique du groupement d'employeurs regroupant des structures publiques et privées, dont certaines entreprises et grandes surfaces
 - une coordination et une éventuelle "spécialisation" de certaines assistantes maternelles dans le cadre du RAM (voir aussi tarif horaire plus élevé pour les heures avant 7h30 et après 19h envisageable avec une contribution conjointe privée / publique)
- Le problème géographique est une réalité dans les deux cantons : la question d'un ramassage par canton pour le CLSH du mercredi mérite d'être envisagée ; à voir avec la commission Trans'Thouet (ateliers de l'avenir) sur le canton de St Loup

- . La question du transport revient souvent aussi par rapport à l'utilisation de la salle de sports du Cébron par les écoles et par les enfants du CLSH ou bien pour que les enfants des deux cantons puissent participer au Carnaval organisé par le CSC à Airvault
- . Un point semble urgent à étudier à Louin : le maintien de l'aide aux devoirs et de l'atelier du mercredi après-midi, actuellement compromis par la fin du contrat de l'aide éducatrice (fin mars 2006)
- . Peut-être sera-t-il nécessaire de remettre en question la gratuité totale des garderies périscolaires pour pouvoir améliorer les conditions d'accueil (certains parents signalent des difficultés pour les plus petits au milieu de groupes de 15 à 20 enfants de 3 à 11 ans avec une seule adulte)
- . A noter l'extension à St Loup de la Maison Familiale Rurale, avec un projet de salle polyvalente, en particulier pour accueillir des activités du CSC (ateliers RAM, temps familles, activités avec les jeunes) ; des possibilités de nouvelles formes d'accueil des jeunes enfants seront sûrement envisageables dans ce lieu
- . La mise en commun de moyens et la collaboration des acteurs locaux entre les deux cantons est de plus en plus effective, ce qui permettra sûrement d'envisager des mutualisations dans les années à venir.

